

Conseil municipal de Saint Michel de la Roë

Mardi 4 octobre 2016

Séance présidée par Mr Pierrick GILLES, Maire de la Commune

Membres présents : Mme Maryse BEYER, Sylvie BERSON, Mr Yves COURNE Adjoints
Mmes Nathalie BEDIER, Chantal LOUAISIL, Mme Carine GERMOND
Mr François HAREL, Mr Anthony SABIN,

Membres excusés : Mr Franck POIRIER

Membres absents : Mr Nicolas SIMON

Secrétaire de séance : Mme Carine GERMOND

Ordre du jour

1. Lecture du compte rendu précédent
2. Primes de fin d'année du personnel communal
3. Tarif des salles
4. Bulletin municipal
5. Cimetière
6. Point sur les travaux du Foyer
7. Questions diverses

21 h 00 mn ouverture de la séance

En préalable, le Maire demande des modifications à l'ordre du jour :

- Modification des statuts de la CCPC
- Carte communale : étude de zonage d'assainissement ; révision n°1
- Décision modificative du budget assainissement

[Modifications acceptées à l'unanimité](#)

1 – Lecture du compte rendu du précédent conseil

[Accepté à l'unanimité](#)

2 Primes de fin d'année du personnel communal

Les primes sont fixées par un barème

[Montant accepté à l'unanimité](#)

3– Tarifs des salles

Suite aux travaux effectués il est nécessaire de revoir le tarif appliqué dans les salles municipales,

FOYER MUNICIPAL :

Ce tarif est applicable à dater de la réouverture de la salle du Foyer municipal et sera valable pour l'année 2017

La capacité d'accueil de la salle pour un repas est fixée à un maximum de 70 personnes.

	Vin d'honneur	Week-end	Journée	Chauffage Week-end	Chauffage journée	Chauffage vin d'honneur	Caution
Commune	30 €	150 €	75 €	50 €	25 €	25 €	300 €
Hors commune	45 €	200 €	100 €	50 €	25 €	25 €	300 €

Location pour la Saint Sylvestre : Commune 250 € chauffage inclus
Hors commune 300 € chauffage inclus

Association « Les amis de la danse » : 10 € par mois plus 25 € de chauffage

Utilisation gratuite pour les associations de la commune

La salle va être équipée en vaisselle, cet équipement est compris dans le prix de la location (sur inventaire)

SALLES DES ASSOCIATIONS

Le tarif actuel est maintenu : 40 € plus 20 € de chauffage

PREAU

Réservé aux habitants de la commune ; gratuit.

[Le conseil approuve ces tarifs à l'unanimité](#)

4- Modification des statuts de la CCPC

Suite à l'application de la loi Notre I, certains points des statuts de la CCPC doivent être modifiés

[Le conseil accepte la modification à l'unanimité](#)

5 – Carte communale

Présentation de l'étude de zonage d'assainissement

[Accepté à l'unanimité](#)

6 – Décision modificative du budget d'assainissement

Suite à des problèmes de fuites, il est nécessaire de modifier certains comptes pour la trésorerie

Accepté à l'unanimité

7 – Bulletin municipal

La commission communication présente le projet du bulletin 2016, et propose au conseil de le faire imprimer par une entreprise, un premier devis reçu s'élève à 852 € et paraît acceptable compte tenu du coût de celui de l'an dernier réalisé en mairie

Accepté à l'unanimité

8 -Questions diverses

Cimetière : L'entrepreneur est revenu, il a posé la flamme du souvenir, terminé l'aire de dispersion et posé le socle de la table de mémoire (promise pour le 27 octobre). Ce qui permet à Gérard de terminer l'aménagement du jardin du souvenir. Un arrêté a été pris par le Maire concernant la réglementation interne du cimetière il est consultable en mairie et sera affiché au cimetière.

Travaux du foyer : Le conseil s'est rendu au foyer pour constater l'état d'avancement des travaux.

Clôture 23 h 30

Prochaine réunion : mardi 7 novembre 2016